

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 16

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou

Rédaction et Administration :
Imprimerie FACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 17 avril 1920. — Armoi-
ries communales : Aigle. — Lo VILHIO
DÈVESA : On tzan de chuda (C. Ruffieux). — A la
pose ! J. M.). — Ce que disent les écoliers. — Chez
nous : L'école de mon village (G. Héritier). — Guntz
l'Inépuisable. — La veuve du paralytique. — FEUIL-
LETON : La Fée aux miettes (Ch. Nodier) fin.



ARMOIRIES
COMMUNALES



AIGLE. — Les splendides armoiries d'Aigle con-
sistent en un écu divisé horizontalement en deux
parties égales. La partie supérieure est noire et sur
celle-ci se détache un aigle éployée jaune; la par-
tie inférieure est jaune, sur celle-ci s'étale un aigle
noir.

Ce sont des armes parlantes.

Aigle dépendait de la maison de Savoie qui con-
fia à l'ancienne famille d'Aigle le soin de gouverner
le bourg à titre de vidomes. Les nobles d'Aigle dont
le nom figure déjà en 1179 ont donné leurs armes
à la ville.

L'écusson d'Aigle figure, entr'autres, sur un des
vitraux de la cathédrale de Lausanne, sur le dra-
peau des tireurs de la Bourgeoisie d'Aigle dits les
Mousquetaires. Disons que la dernière édition de
l'Armorial vaudois donne une représentation par-
faitement fautive des armes d'Aigle. L'armorial des
bourgs et villes suisses de Gauthier met la partie
jaune en dessus de la noire, ce qui n'est pas exact.

La commune d'Aigle possède quatre sceaux,
dont un très beau et magnifiquement gravé date
du seizième siècle.

La vignette que nous donnons ici est la repro-
duction d'un sceau du dix-huitième siècle. On voit
l'écu ovale aux armes de la ville dans un cartou-
che orné d'une couronne ducale et entouré de la
légende : *Sigillum Burgisae Aquilae* (Sceau de la
bourgeoisie d'Aigle).

Tel père, tel fils. — Un négociant se plaint à un
ami du peu de progrès de son fils au collège.

— Mon cher, dit-il, ce gamin-là ne sera jamais bon
à rien.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Il vous suc-
cèdera !

Profond. — Le jeune Casimir interroge son res-
pectable auteur :

— Dis-moi, papa ?... Qu'est-ce que c'est donc qu'un
journal bien pensant ?

— Mon fils, c'est celui qui pense exactement comme
la personne qui le lit !

Morale d'avare. — Un avaré reprochait à son neveu
d'être toujours court d'argent :

— Mais, mon oncle, vous ne me donnez pas de quoi
vivre.

— Raison de plus. C'est surtout quand on n'a pas
de quoi vivre qu'il faut savoir faire des économies.



ON TZAN DE CHUDA

(Patois grugérien.)

N nonantè-nâ, no j-an j-ou la granta rèyu-
va de chudâ dè Friboa, Vô, Dzenèva, Nou-
tzathi è to lo trayin; vo chédè kè n'in d'avi
on machakro; vo betèrà bin inthiblyo ti lè j-abitan
dè pè Kreju, Vélachemon, lè Grandzè-d'Erlin, Che-
nède, Montèku, Tatrò, Gratávatzte, Karignan è on
tziron dè j-òtrè gròchè kemounè, ke ly monteran
rin.

N'in d'an-the brathâ è trouppâ l'erba ! è la kava-
leri è le koloniè ! Ly an to betâ à fu è a chan.

Le dzou dou gran déflè, on payijan ché pojà chu
chon tzan dè pre-dè-tèra po vèrè pachâ lè chudâ.
To d'on cou, che betè a fère di lulayè ochkurè :

— Ou mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke bramavè a hôtè-
lè-vouè.

On ofihlyi, que pachavè per inke, ly demandè chin
ke l'avi a bramâ ou mèràhlyo.

— Mèràhlyo ! mèràhlyo ! mèràhlyo ! ke fâ onco
plye fè le payijan po tota rèponcha.

E l'a bramâ d'inchè tantè ke moncheu Rufi è la
binda di j-inplyumatchi dè pè lè j-Alèmagne, l'An-
gletère, la Franthe, lè Kojakè, lè Turc, lè Grec, lè
j-Etalyin è tota la binda l'ochan oyu. Moncheu Rufi,
in bon Vòdoi dou tyinton dè Vô, chè tirè pri dou
bràmèri è ly fâ :

— Ty'a-tou a tan bouèlâ per ike è kin mèràhlyou
vèi-to per tye ? Se te vaou pâ bintou boutzi dè
brâmâ, tè fèzo eskofyâ pè mè sordâ.

Mâ le payijan, ke n'avi pâ frè i j-yè, ly repon :

— A ! vo krèdè ke n'a pâ dè tiè brâma ou mè-
rahlyo ! Dèfuri pachâ ly è plyantâ chu chè tznâ di
pre-dè-tèra, chède-von chin ke ly à krè !

— Di trufè, binsu, repon le colonel Rufi.

— Ebin, vo vo tronpâdè, moncheu, ly a krè di
chudâ ke ly an tot'inmouèjèlâ è tot'avutrâ.

Adon moncheu Rufi infonhè chè j-èperon din
le hlyan dè chon grijon è fo le kan in rèkathalin.
L'è oyu dre ke lè pre-dè-tèra ou payijan iran j-ou
bin payi.

Cyprien Ruffieux.

A LA POSE !

— Ces messieurs désirent ?...

— Se faire photgraphier, mademoiselle.

— Bien. Ensemble ou séparément ?

— Oh ! c'est mon ami seul qui veut son portrait.
Je ne l'ai accompagné que pour lui donner du cou-
rage.

— Oh ! monsieur, ce n'est pas si terrible que ça.

— Hé !... hé !... Je ne sais pas que vous dire...

— Vous n'êtes pourtant pas ici dans le cabinet
d'un dentiste ou d'un chirurgien.

— Non, c'est vrai. Vos beaux yeux et votre gra-
cieux sourire nous rassurent complètement.

— Allons, tant mieux. Alors, si ces messieurs
veulent bien prendre place. Je vais prévenir le pa-
tron.

Elle sort.

— Jolie, la petite, qu'en dis-tu Fred ?

— Oui, pas mal. Mais je n'ai pas l'esprit à ça pour
le moment.

— A quoi donc penses-tu ? Tu cherches la tête
à faire devant l'appareil. Ah ! tu sais, mon vieux,
ça a une grande importance. Il n'y a pas, la photo-
graphie, c'est fidèle, c'est documentaire. Pas mèche
de contester.

— Ah ! c'est bon, toi ! On dirait, ma parole, que
tu t'amuses de mon énervement. Tu sais fort bien
que je ne suis venu ici qu'à mon corps défendant,
parce que ma femme et mes gosses me persécutent
depuis plus d'un an. Je ne comprends pas pourquoi
j'ai cédé. (Fred arpente la chambre à grands pas.)
Oh ! je ne te le cache pas, j'ai bien envie de m'é-
chapper. Il en est encore temps...

Une porte s'ouvre, le photographe paraît :

— Bonjour, messieurs. Lequel de vous désire
poser ?

— C'est mon ami, monsieur. Ça se voit, du reste.

— Ça se voit !... A quoi ?... As-tu fini, Sam, avec
tes blagues !

Le photographe, souriant :

— Votre ami est un farceur. Si ces messieurs veu-
lent bien monter à l'atelier.

— Je te laisse, Fred, je t'attends ici. Bon courage !

— Non, viens avec moi. Vois-tu, je me sens tout
bête.

— Diable, mon vieux, c'est pourtant pas là l'air
de circonstance. Tu choisis vraiment mal ton mo-
ment.

Les deux amis, suivis du photographe, montent
à l'atelier.

— Monsieur désire-t-il un portrait en pied, à
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Qu'en penses-tu, Sam ?

— Mon té, je ne sais pas. Il me semble qu'un
trois-quarts ça ne va pas mal.

— Soit, un trois-quarts, donc.

— Bien. Monsieur veut-il poser debout ou assis ?
Devant un meuble ou non ? On peut, par exemple,
choisir une pose qui rappelle la profession de mon-
sieur...

— Monsieur est journaliste.

— Ah ! journaliste ! (Le photographe redouble
de prévenance.) Oui, alors, monsieur pourrait poser
assis, comme à sa table de travail, la plume à la
main...

— Ou les ciseaux...

— Décidément, monsieur est farceur. Allez, c'est
une bonne chose, surtout par le temps qui court,
que d'avoir toujours le mot pour rire. Tenez, moi...

— Oui, eh bien, si vous voulez, je poserai assis
à une table. Ça me donnera une contenance.

— On placera sur la table beaucoup de livres,
de journaux, de papiers pour attester la prodigieuse
activité de monsieur.

— Et puis tu prendras un air pensif, absorbé. le
front dans la main, pour répliquer à ceux qui re-
prochent à tes articles d'être d'un esprit facile.

Le photographe a disposé la table et une chaise
avec haut dossier aux colonnes torsées. Sur la table,
il a placé une belle écriture, dans laquelle est plan-
tée une plume d'oie. Des livres de toutes grosseurs,
comme de toute nature — il y a entr'autres un Ma-
nuel de cuisine — et des journaux de toute opinion
sont étalés à droite et à gauche.

— Eh bien, si monsieur veut prendre place.